

LA FORCE ILLOCUTOIRE DU NOM PROPRE DANS MEURSAULT, CONTRE-ENQUETE
DE KAMEL DAOUD.

THE ILLOCUTIONARY FORCE OF THE PROPER NOUN IN THE MEURSAULT
INVESTIGATION BY KAMEL DAOUD.

BRAHIM Tayeb*

Université Abdelhamid Benbadis-Mostaganem

tayebweldmekki@yahoo.fr

Reçu le:29/04/2024

Accepté le:01/10/2024

Publié le:18./12/2024

Résumé: Le nom propre dans Meursault, contre-enquête est un présupposé idéologique qui se charge de la force illocutoire. La stratégie discursive de K. Daoud est l'action par laquelle il vise à transposer Moussa au vide référentiel de « L'Arabe ». Le discours romanesque se déploie, tel un dit qui se double d'un faire, à l'encontre du déjà-dit de L'étranger d'A.Camus à l'effet de substituer le prénom Moussa à la charge connotative de « L'Arabe », synecdoque de la plèbe sans attribut anthroponymique.

Mots-clefs : le nom propre, un présupposé idéologique, la force illocutoire, la stratégie discursive, attribut anthroponymique.

Abstract: The proper noun in The Meursault, a counter-investigation is an ideological presupposition that carries illocutionary force. K. Daoud's discursive strategy is the action by which he aims to transpose Moussa to the referential void of "The Arab." The novelistic discourse unfolds, like a saying that is doubled by a doing, against the already-said of The Outsider by A. Camus in order to substitute the first name Moussa for the connotatively loaded word "The Arab," a synecdoche for the plebs without an anthroponymic attribute.

Keywords: proper noun, ideological presupposition, illocutionary force, discursive strategy, anthroponymic attribute.

1. Introduction

* Auteur correspondant BRAHIM Tayeb Email : tayebweldmekki@yahoo.fr

Le présent article formule notre lecture de l'œuvre de K.Daoud. Il n'a pas vocation de redire ce qui a été déjà dit sur l'œuvre mais plutôt de tenter d'expliquer une position paradoxale de lecteur qui n'adhère pas à tous les points de vue mais plutôt qui prend le risque de prendre les distances par rapport à une lecture déjà assumée selon laquelle le refus de nommer L'Arabe est une prise de position idéologique liée à la colonisation.

Pour nous, A.Camus est un écrivain, il ne juge pas. Il traduit ce qu'il voit.

Le prénom sert de pré-(texte) à MEURSAULT, CONTRE-ENQUETE[†]. « L'Arabe » de L'étranger[‡] d'A.Camus, « un anonyme qui n'a même pas eu le temps d'avoir un prénom » (K. Daoud, 2003 :13) se réhabilite dans la fiction et l'imaginaire à travers la création du prénom Moussa. Le roman consacrera tout son espace pour que « L'Arabe » puisse avoir un prénom. De là affleure notre problématique :

- Le nom propre dans Meursault, contre-enquête est-il la force illocutoire[§] de la réponse idéologique à un discours colonial dépersonnalisant ?

Pour pouvoir répondre, nous posons les hypothèses suivantes :

- a)-A. Camus aurait délibérément effacé l'identité du personnage autochtone de la fiction.
- b)- Meursault, contre-enquête ferait contrepoids à a) en nommant l'innommé.
- c)-Le prénom serait la force illocutoire de b).

[†] Titre ainsi écrit sur la première de couverture du roman paru en 2013 aux éditions Barzakh.

[‡] Nous gardons la graphie du titre telle que portée par la première de couverture du roman paru en 1957 aux éditions Gallimard collection Folio.

[§] « Austin définit l'acte illocutoire comme ce que l'on fait en parlant, ce que l'on fait par le fait même que l'on parle. » cité par T.Bouguerra, ouvrage cité dans la liste bibliographique.

Le dit de K Daoud se situe par rapport au déjà dit de A.Camus. Nous postulons que Meursault, contre-enquête répond à *L'étranger*. De ce fait, nous adhérons au point de vue de D.Maingueneau (1990) qui considère « le fait littéraire en tant qu'acte d'énonciation » (p.85).

Meursault, contre-enquête souscrit à ce point de vue tel un acte d'énonciation par lequel, le locuteur « implante l'autre en face de lui, quelque soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est explicite ou implicite une allocution, elle postule un allocataire » (Todorov, 1970 : 17)

Ainsi, les personnes verbales correspondent à « je » le locuteur et à « tu » l'allocataire. Pour que l'acte d'énonciation soit valide, le locuteur désigne le référent, sujet/objet de l'allocution « Je te dis d'emblée : le second mort, celui qui a été assassiné, est mon frère. Il n'en reste rien. Il ne reste que moi pour parler à sa place ». (Daoud, 2013 :13).

Nous pouvons déduire que :

- Le locuteur pose le référent « [...] celui qui a été assassiné, est mon frère. »
- il superpose sa voix à celle du référent « pour parler à sa place ».
- il révèle sur quoi porte son discours à propos du référent « Qui est Moussa ? C'est mon frère. C'est là où je veux en venir. Te raconter ce que Moussa n'a jamais pu raconter » (Daoud, 2023 : 16)

La déduction élucide l'enjeu du prénom Moussa dans la construction romanesque de Meursault, contre-enquête. Il se voit attribuer une voix « Te raconter ce que Moussa n'a jamais pu raconter ». Faut-il comprendre que Moussa était dépossédé de la liberté de dire et, du coup « n'a jamais pu raconter » ? C'est le posé. Le présupposé est que Moussa, alias L'Arabe, avait quelque chose à dire mais qu'il avait été empêché de le faire. Meursault, contre-enquête s'espace donc au dit de Moussa.

Dans ce qui suit, nous tenterons de dévoiler comment s'opère la démarche littéraire de K.Daoud pour délivrer L'Arabe de l'anonymat et du poids du silence à travers sa réinsertion dans le privilège de l'anthroponymie à la faveur du prénom Moussa.

2-LA COMMUNICATION SOCIALE

K.Daoud vise le public. Son roman communique avec l'Histoire de l'Algérie. Le titre convoque les lecteurs algériens à travers le rappel de Meursault, meurtrier de l'Arabe et contre-enquête, métaphore de la quête de la justice.

Les repères de l'intertextualité du roman de K Daoud prennent effet dès le titre qui énonce le thème majeur du roman. Le titre est construit sur le personnage principal de L'étranger comme suit :

MEURSAULT	,	CONTRE-ENQUETE
I	I	I
nom propre	I	nom commun
ponctuation.		

Le titre est perçu ainsi :

nous sommes lecteur de littérature et, d'emblée, concevons notre rapport au roman à travers son titre. Le rapprochement Meursault- L'étranger- Camus est fulgurant. Des présupposés d'ordre esthétique, d'ordre idéologique affleurent. Les questions, qui se poseraient, relèvent de l'échange avec *L'étranger* comme le soutient H.R.Jauss (1978) « En effet, le rapport entre l'œuvre et le lecteur offre un double aspect, esthétique et historique ». (p.45)

Le rapport esthétique porte notamment sur la narration du meurtre de L'Arabe sans prénom et l'attente de ce qu'en dira l'œuvre de K.Daoud.

Par contre, le rapport historique rappelle la polémique autour de *L'étranger* et de son auteur à travers les conditions historiques qui accompagnaient la parution de cette œuvre. Il n'est pas sans portée esthétique et historique de noter qu'une œuvre littéraire n'émane pas du néant. La colonisation française, les circonstances sociales qui en découlaient avaient fortement marqué le discours colonial que véhicule *L'étranger*.

Ainsi, un horizon d'attente s'installe : Meursault, contre enquête s'articulerait sur *L'étranger*, il le modifierait, le renverserait mais ne pourrait pas le prolonger à cause notamment des conditions socio-historiques inhérentes à l'indépendance et au recouvrement de la souveraineté nationale dont avait été victime L'Arabe. Par la langue française, aux mains d'un écrivain français, un discours colonial français invente un personnage sans prénom. Car, comme le souligne E. Benveniste (1966) « La langue fournit l'instrument d'un discours où la personnalité du sujet se délivre et se crée, [...] » (p.78). Le sujet créé par A.Camus adhérerait à sa vision du monde. *L'étranger* prend appui sur le réel. Toute fiction qu'il est, il n'en demeure pas moins qu'il échange avec le réel. Nous nous appuyons sur le point de vue de C. Duchet qui soutient à juste titre qu'« Il n'est point de fiction qui n'ait de compte à rendre au réel, qui ne renvoie à son dehors en lui inscrit » et sur celui de L. Althusser, selon qui l'œuvre « [...] indique donc à la fois hors d'elle un problème, une question réelle mais absente et en elle le code ou l'équivoque conceptuels corrélatifs de cette absence, l'absence du concept sous le mot » (p.35)..

Ce qu'implique cette citation :

A-Le roman *L'étranger* indique un problème, une question réelle mais absente = Pourquoi A.Camus utilise-t-il le vocable L'Arabe ? Pourquoi A.Camus accorde-t-il un prénom à tonalité laudative au meurtrier ?

-Quel est le concept sous le mot L'Arabe ?

B-Pour Meursault, contre-enquête = Le roman indique une contre-enquête sur le meurtrier de L'Arabe ?

-Quel concept est en corrélation avec contre-enquête?

K.Daoud indique ostensiblement que Meursault subit une contre-enquête. La graphie du titre en lettres capitales n'est pas fortuite. Il s'agit d'un appel à la communication sociale.

Le titre est lisible-visible, à l'image d'un slogan ** car il satisfait aux conditions de :

- **storytelling** : Meursault= personnage de fiction à l'origine du meurtre de L'Arabe événement romanesque qui déborde sur la colonisation française en Algérie et ses conséquences.
- **crédibilité** : Meursault existe à travers L'Etranger. Il en est le principal personnage. Le titre porte sur cette existence fictionnelle reconnue.
- **sonorité** : le titre est susceptible d'être scandé = meur/sault/contre/en/quête. Sonorité proche du rythme poétique.

K.Daoud construit le titre de son roman en résonnance avec *L'étranger*, titre exclusive. Nous posons que l'écrivain lance un appel à témoins sur le retour de l'Histoire

Meursault a tué VS Meursault est (re)-jugé.

Mais, il l'est sous d'autres conditions socio-historiques, loin de l'enquête menée sous la conjoncture historique et sociale qui pénalisait deux fois la victime L'Arabe : en le dépersonnalisant et en le tuant « à cause du soleil ».

Le titre conjugue idéologie et force illocutoire. K.Daoud adapte dès le titre son roman à sa stratégie de soumettre Meursault au (re)-jugement de son acte, c'est la dimension idéologique. La symbolique du procès, par la fiction, programmée par le titre et tenue par l'espace textuel, assure la réhabilitation posthume de L'Arabe comme martyr. La lecture étend la signification de cette symbolique à L'Arabe en général. Le singulier vaut le pluriel. En rendant justice à l'un, K.Daoud rend justice à tous.

** Définition tirée du site Wikipédia consulté le 24/01/2024

La dimension illocutoire est assurée par la nécessité, le besoin de répondre à A.Camus pour accorder un prénom à L'Arabe.

Le prénom Moussa assure la stratégie discursive de l'écrivain.

Le titre retient donc que le prénom MEURSAULT est l'objet, non pas le sujet. Il est le coupable non pas la victime. Il est l'accusé, non pas l'accusateur : c'est là principalement le pouvoir et la puissance de la création littéraire.

Mais le titre porte le risque de l'interprétation erronée. K.Daoud vise le public. Et son produit obéit aux lois du marché. La disposition typographique du titre pourrait laisser transparaître un contre-sens pour le lecteur : Meursault contre-enquête, transposant Meursault de personnage-objet à personnage-sujet. La vigilance sur la marque de la ponctuation, en l'occurrence la virgule, n'est pas tenue par le lecteur lambda. Les présupposés de l'intertextualité, du pastiche, de l'allusion à A.Camus, ne sont pas relevés par tous les lecteurs.

C'est le titre qui décide de ce que le texte porte. *L'étranger* d'A.Camus porte un titre qui énonce le thème majeur de ce qui suit : il s'agit de l'étranger. Et, c'est au lecteur de dévoiler quel personnage est l'étranger. Nous ne sommes pas loin d'adhérer à l'idée que L'étranger c'est L'Arabe. Pas de prénom ni pour l'un ni pour l'autre.

Nous adhérons à la proposition de C. Duchet(1973) qui soutient que « Le titre du roman est un message codé en situation de marché ; il résulte de la rencontre d'un énoncé romanesque et d'un énoncé publicitaire ; en lui se croisent nécessairement littérarité et socialité : il parle l'œuvre en termes de discours social mais le discours social en termes de roman ». (p.53)

La citation suggère que « le titre doit trouver un équilibre entre les lois du marché et le vouloir-dire de l'écrivain ». (Achour C et Rezzoug S, 1990 : 29).

Le roman accède au public par les « les lois du marché ». Le lecteur de littérature attend « le vouloir-dire » de l'auteur.

Nous arrivons à dire que ce genre d'hésitations dans la fonction du titre du roman de K.Daoud, cette fuite du titre, l'indécision qui surgit, auraient été, selon les termes de H. Mitterand (1979) « la force perlocutoire » du paratexte, c'est-à-dire sa capacité à « déclencher l'acte » d'achat, à « persuader le chaland d'acheter et de lire, pour transformer son désir en plaisir » (p.91).

MEURSAULT, CONTRE-ENQUETE accroche le lecteur par le nom propre MEURSAULT privilégié par la graphie en majuscules et par la place qu'il occupe, et à qui il est contraint de trouver un référent, de chercher à faire connaissance avec lui. Le nom propre est le pré-(texte) du questionnement du lecteur.

Pour pouvoir étayer nos réponses à la problématique et aux questions posées, notre approche postule une démarche éclectique qui associe intuition et analyse du discours. Le recours à l'extra-discursif, au hors-texte nous permet « de rendre compte des déterminations sociales, politiques, idéologiques qui gouvernent la production d'un sujet parlant ». (Bouguerra, 1989 : 12)

La citation couvre autant A.Camus que K.Daoud, tous deux, sujets parlants producteurs d'un discours déterminé par les conditions socio-historiques de leur époque.

3- L'ETRANGER : LA FICTION DEBORDE DANS LE MALENTENDU.

Au cœur d'une polémique historique, le roman continue à susciter réflexions, pensées et prises de position. K.Daoud continue la controverse sur le nom propre. Jugeant le roman, il tint ces propos « Il y [dans L'Etranger] avait tout sauf l'essentiel : le nom de Moussa ! Nulle part. J'ai compté et recompté, le mot « Arabe » revenait vingt-cinq fois et aucun prénom, d'aucun d'entre nous ». (Daoud, 2013 :174-175).

L'absence du prénom d'un personnage fictionnel a généré un malentendu historique.

K.Daoud revendique un prénom à la victime. Interrogé, écoutons-le révéler son projet sur l'écriture de son roman :

Le Point Afrique : Est-ce que, dès votre première lecture de *L'Étranger*, le sort symbolique réservé à « l'Arabe » vous avait frappé ?

Kamel Daoud : J'avais d'abord découvert un auteur, un style puissant, une histoire fascinante. Mais Camus est aussi un sujet de polémique en Algérie, principalement pour ses prises de position pendant la guerre et pour le sort réservé à ses personnages arabes. Dès lors, il y a eu forcément une relecture à partir de ce que j'appelle « les angles morts » de son œuvre. Dans *L'Étranger*, cet angle mort était tout entier dans le personnage de "l'Arabe" tué par Meursault. Les propos de l'écrivain réduisent l'écart entre :

- A)- la réalité sociale (prises de position pendant la guerre d'A.Camus = discours sur l'idéologie à propos de l'auteur.
- B)- la dimension fictionnelle dans la construction du personnage romanesque (le sort réservé à ses personnages arabes)= discours sur la fiction à propos de l'écrivain.

La revendication politique d'exiger d'un écrivain des prises de positions, ici sur la guerre d'Algérie, rencontre la revendication esthétique d'attribuer un prénom un personnage, ici l'Arabe. Par de là, nous sommes autorisé à soutenir que l'absence du nom propre d'un personnage romanesque équivaut à une prise de position idéologique. K. Daoud affirme bien que son projet littéraire est d'extraire « L'Arabe » de l'angle mort de *L'étranger*. La force illocutoire tient à cet exercice. L'absence du prénom génère le besoin de l'inventer. L'Arabe déclenche des présupposés idéologiques comme quoi L'Arabe condense des connotations discriminatoires dans le discours de Camus. Sur cette constatation, S. Rezig (2014) rapporte le point de vue d'Edward Said sur la privation de l'anthroponyme des personnages arabes d'A.Camus :

[b]ien que *L'Étranger* soit souvent interprété comme une sorte de métaphore abstraite de la condition humaine, le roman est profondément ancré dans son contexte historique, à savoir l'Algérie coloniale dans laquelle Albert Camus a grandi. [...] les personnages arabes ne sont jamais nommés et constituent un arrière fond passif à la vie des personnages européens qui

eux ont des noms et des identités : tout comme dans le système colonial, les Arabes occupent une position subordonnée.

A l'image d'E. Saïd, K.Daoud fait fonction de critique lorsqu'il soutient que « [...], cet angle mort était tout entier dans le personnage de « L'Arabe » tué par Meursault. C'est le malentendu de la fiction car, selon P.Macherey (1974) « [...] l'œuvre telle quelle est écrite par son auteur n'est pas exactement l'œuvre telle quelle est expliquée par le critique. Disons provisoirement que, par l'utilisation d'un langage neuf, le critique fait éclater une *différence*, fait apparaître qu'elle est *autre qu'elle n'est* ». (p.15).

Or, dans les propos du penseur, la place qu'occupe l'Arabe est la même dans la fiction «[...] les personnages arabes ne sont jamais nommés » et dans la réalité sociale « [...] tout comme dans le système colonial, Les Arabes occupent une position subordonnée ».

L'étranger déborde la fiction pour s'installer dans la réalité sociale générant un malentendu qui fait couler, à ce jour, beaucoup d'encre.

4-L'ARABE: LA FORCE ILLOCUTOIRE.

Parce que L'étranger refuse de nommer un personnage autochtone que s'écrit Meursault, contre-enquête. L'absence ou l'omission du prénom met en œuvre le pré-(texte) à la contre-enquête. Ainsi, nous pourrions déduire l'implication suivante.

L'Arabe -----implique----- le discours de Haroun

I

I

Synecdoque du peuple algérien = le peuple algérien s'exprime

La mort de L'Arabe prend une dimension juridico-politique. « Je te le dis d'emblée : le second mort, celui qui a été assassiné, est mon frère » (K.Daoud, 2013 : 123). Le narrateur est le témoin d'un procès sur la fiction. L'Arabe s'exprime pour d'-(énoncer) le dépouillement se personne par l'omission de son prénom et le crime qui en découle. En effet de l'Arabe « Il n'en reste rien. Il ne reste que moi pour parler à sa place [...].C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai appris à parler cette langue et à l'écrire ; pour parler à la place d'un mort, continuer

ses phrases ». (Daoud, 2013 : 13). Haroun nous renseigne que « l'assassin de son frère » a commis un double meurtre celui de le tuer et celui de le priver de la puissance du langage pour se défendre. C'est le postulat de départ : L'Arabe est tué sans pouvoir parler. La force illocutoire de l'Arabe est de ressusciter la voix qui s'était éteinte avec le meurtre. Mais suppléer Moussa à l'Arabe, c'est suppléer la connotation religieuse à la connotation identitaire. Moussa va au-delà de l'Arabe. Ce que nous expliquons dans ce qui suit.

4-1- L'ARABE-MOUSSA : LE PARADOXE.

L'intention posée à K.Daoud de pallier à un déficit anthroponymique historique semble récuser par le paradoxe du rapprochement L'ARABE-MOUSSA. Notre lecture présuppose que Moussa continue l'amalgame.

L'Arabe, prend le prénom Moussa et s'attribue les vertus du discours religieux donc celui de la vérité. En effet, Moussa et Haroun renvoient à la religion. C'est par la force illocutoire, qu'ils réhabilitent « l'image déformée » de l'Arabe ». Au système colonial distillé par Meursault, à la résonnance de soleil, métaphore de la clarté, de l'illumination s'oppose le discours religieux du narrateur Haroun à l'effet illocutoire de faire immerger la vérité. Haroun, c'est l'éloquence et la défense des idéaux. « Chaque soir, mon frère Moussa, alias Zoudj, surgit du Royaume des morts et me tire la barbe en disant : « O mon frère Haroun, pourquoi as-tu laissé faire ça ? ». (Daoud, 2013 :19-20).

La permanence de la dialectique religion-réhabilitation traverse tout l'espace textuel. « Moussa était donc un dieu sobre et peu bavard, rendu géant par une barbe fournie et des bras capables de tordre le coup au soldat de n'importe quel pharaon antique » (Daoud, 2013 : 22).

« Mon frère Moussa était capable d'ouvrir la mer en deux et il est mort dans l'insignifiance, tel un vulgaire figurant, sur une plage aujourd'hui disparue, tout près de flots qui auraient dû le rendre célèbre pour toujours ! ». (Daoud, idem.)

Ce passage illustre bien que L'ARABE sert plus la fiction qu'il n'est servi. La contradiction provoque une rupture est opérée par la conjonction de coordination « était » qui s'éloigne de sa fonction. Le sens déduit est que MOUSSA se meut entre savoir-faire et non-être.

La convocation de la religion est manifeste. « Mon frère Moussa était capable d'ouvrir la mère en deux [...] ». Le narrateur extrapole la fiction à la religion.

D'abord présenté sous des appellatifs ou des expressions vides de référence, Moussa subit la vision de Haroun. En effet, Moussa est « un pauvre illettré » (K.Daoud, Op.cit., 13) puis tour à tour « un anonyme qui n'a même pas eu le temps d'avoir un prénom » (K.Daoud, Op.cit., 13) ou « [...]un dieu sobre et peu bavard [...] » (K.Daoud, Op.cit.,22). Moussa est l'émanation ou le fantôme de Haroun. Vers la page 23 du roman, Haroun use du paradoxe entre l'anonymat de « L'Arabe » et le vouloir de Haroun de lui attribuer un prénom « Moussa, Moussa, Moussa....j'aime parfois répéter ce prénom pour qu'il ne disparaisse pas dans les alphabets. » (K.Daoud, Op.cit., 26). Le ressassement de Moussa ne sert pas L'Arabe d'A.Camus. En effet, Moussa préexistait à L'Arabe « Ainsi, Moussa mon frère était, dans nos imaginaires, mandaté pour accomplir différentes tâches [...] » (K.Daoud, Op.cit., 30). C'est de ce constat que nous postulons que le nom propre est la force illocutoire par laquelle Haroun détourne la revendication identitaire à « la présentation de soi »

4-2-LA CON- (QUETE) DU MOI

« J'ai compté et recompté, le mot « Arabe » revenait vingt-cinq fois et aucun prénom, d'aucun d'entre-nous » (K.Daoud, Op.cit.,131).

De « Il ne reste que moi pour parler à sa place », le discours glisse à « Il ne reste que moi pour parler de moi ». En effet tout discours est un discours sur SOI. Le choix et l'usage pléthorique de « je » et de ses dérivés dans l'espace textuel nous autorisent à déduire que l'écrivain, à travers son narrateur, réoriente le discours vers « la présentation de soi. »

Moussa serait donc un (pré)-texte, à la projection de soi.

Observons ce passage de l'œuvre de K.Daoud :

Je ou le jaillissement du MOI

« Il ne reste que moi pour parler [à sa place] (K.Daoud, Op.cit., 13)

« Comprends-moi bien, **je** n'exprime [...] **Je** ne joue [...] **Je** ne nais pas [...] **Je** crois que **je** voudrais [...] Mais **je** te jure [...] J'entends par là. [...] Et puis, j'ai une autre raison... : **je** veux m'en aller .**Je** crois que **je** devine Cela fait des années que **je** t'attends et si **je** ne veux pas..... (K.Daoud, Op.cit., 18)

L'emploi de « je » et de « moi », renvoient « à la construction d'un ethos dans la mesure où [elles] projettent nécessairement dans le discours une image de la personnalité, des compétences et du système de valeurs du locuteur. » (Amossy, 2010 :109)

Moussa cesse d'être l'objet du discours pour se muer en prétexte au discours. Haroun, le narrateur joue, entreprend l'en-jeu) de se dire, de saisir la parole à son seul profit. La prolifération de « je » porte le discours. Car « Le « je » est le personnage littéraire le moins déterminé qui soit. » (Jouve, 1992 :52).

Ainsi, le « je » de Haroun renvoie à Haroun. Toute parole laisse affleurer celui qui la porte. Car « l'efficacité de la parole est liée à l'autorité de l'orateur » (Amossy, 1999 : 127).

Nous pouvons déduire que :

- a)- La fiction = la parole
- b)-Le je = Kamel Daoud derrière le narrateur
- c)-Le récepteur = tout lecteur visé à travers « te » « Je te le dis d'emblée.. » (K.Daoud, Op.cit., 13)

L'équation $a + b + c =$ la construction de l'éthos autour de :

-L'élaboration d'un discours « Il ne reste que moi pour parler à sa place ». L'orateur, c'est « je ». Notre hypothèse est que l'écrivain subit le besoin de répondre à A.Camus à travers « l'écriture littéraire » C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai appris à parler cette langue et à l'écrire ; pour parler à la place d'un mort, continuer un peu ses phrases » (K.Daoud, Op.cit., 13).

L'éthos est porté par « pour cette raison » qui représente l'articulateur entre la fiction et la posture idéologique de l'écrivain qui produit un message à l'effet de :

Moi VS l'autre = Moi contre l'autre = mon discours est un anti-discours par rapport au discours de l'autre. En l'occurrence A.Camus. Mais, pour réussir cet enjeu, il y a lieu de convaincre-persuader l'auditoire, de bénéficier de sa confiance. Donc, le discours de « je » s'habille de l'aspect idéologique qu'il partage avec l'auditoire. « C'est pourquoi je vais faire ce qu'on fait dans ce pays après l'indépendance : prendre une à une les pierres des anciennes maisons des colons et en faire une maison à moi, une langue à moi. » (K.Daoud, Op.cit., 14).

L'éthos de l'écrivain, construit sur le discours du narrateur expose la contradiction vis-à-vis du roman L'Etranger d'A.Camus.

En effet,

Page 15 : « Quand je repasse cette histoire dans ma tête, je suis en colère » = refus d'admettre la version d » d'A.Camus.

Page 33 : « Je me suis toujours dit que le malentendu provenait là : un crime philosophique attribué à ce qui, en fait, ne fut jamais rien d'autre qu'un règlement de compte ayant dégénéré. » = admission à la version d'un malentendu et non d'un crime = ce qui déduit que le prénom n'est pas l'enjeu mais le jeu discursif d'une mise en SOI. Le roman de K.Daoud se révèle comme stratégie discursive à l'effet de faire de l'attribue anthroponymique la force illocutoire de la dimension idéologique où Moussa est le présupposé.

5-Conclusion

Le prénom constitue la force illocutoire à travers laquelle K.Daoud élargit sa propre vision sur le contexte socio-historique à l'origine du crime dans L'Etranger. La réhabilitation de L'Arabe par Moussa installe l'espace de la contradiction. Tantôt crime tantôt malentendu, la version des faits traduit le roman de l'incertitude. Notre problématique selon laquelle le prénom est un prétexte à L'Etranger traduit ce clair-obscur d'un discours fictionnel qui n'arrive pas à se libérer de l'idéologie et de l'Histoire.

Nous n'avons pas pu tout dire. Meursault, contre-enquête continue, continuera certainement à poser de nombreuses questions, à ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

6. List of references

Novels

Camus Albert (1975), *the Stranger*, Gallimard, Coll. Folio, Paris.

Daoud Kamel (2013), *Meursault, counter-investigation*, Barzakh, Algiers.

Theoretical woks

Achour, C. and Rezzoug, S. (1990), *Convergences Critiques*, O.P.U, Algiers

Amossy Ruth (2010), *The presentation of oneself*, P.U.F, Paris.

Benveniste Emile (1966), *Problems of general linguistics*, volume 1, Gallimard, Paris.

Bouguerra Tayeb (1989), *The said and the unsaid about Algeria and the Algerian in Albert Camus*, O.P.U, Algiers.

Jauss Hans Robert (1990), *For an aesthetics of reception*, Gallimard, coll. As is, Paris.

Jouve Vincent. (1992), *The character effect in the novel*, university presses of France, Paris

Macherey Pierre. (1974), *For a theory of literary production*, Gallimard, Paris.

Maingueneau Dominique (1990), *Pragmatics for literary discourse*, Bordas, Paris

Todorov Tzvetan (1970), *Introduction to fantastic literature*, Le Seuil, Paris.

Articles

Duchet Claude (1973), *Elements of Romanesque titology* in LITERATURE, Larousse n° 1, Paris.

Mechai Hassina (2014), *K.Daoud, in the footsteps of Camus*, Le Point Afrique, September.

Mitterrand Henri (1979), *The titles of the novels of Guy Des Cars*, in sociocritique, Nathan, Paris

Thesis

Rezig Sofia, Meursault, counter-investigation by K.Daoud and L'Etranger by A. Camus: *reappropriation and diversions in contemporary literary narrative*, University of Montreal, Canada 2020.

Wikipedia consulted on 24/01/2024 for slogan

Liste bibliographique

Romans

Camus Albert, (1975). *L'Etranger*. Gallimard, Coll. Folio, Paris.

Daoud Kamel, (2013). *Meursault, contre-enquête*, Barzakh, Alger.

Ouvrages théoriques.

Achour, C. et Rezzoug, S. (1990), *Convergences Critiques*, O.P.U, Alger.

Amossy Ruth (2010), *La Présentation de soi*, P.U.F, Paris.

Benveniste Emile (1966), *Problèmes de linguistique générale, t. 1*, Gallimard, Paris.

Bouguerra Tayeb (1989), *Le dit et le non-dit à propos de l'Algérie et de l'Algérien chez Albert Camus*, O.P.U, Alger.

Jauss Hans Robert (1990), *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, coll. Tel quel, Paris.

Jouve Vincent. (1992) : *L'effet-personnage dans le roman*, Presses Universitaires de France, Paris.

Macherey Pierre. (1974) : *Pour une théorie de la production littéraire*, Gallimard, Paris.

Maingueneau Dominique (1990), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Bordas, Paris.

Todorov Tzvetan (1970), *Introduction à la littérature du fantastique*, Le Seuil, Paris.

Articles

Duchet Claude (1973), *Éléments de titrologie Romanesque* in LITTERATURE, Larousse n° 12, Paris.

Mechai Hassina(2014), *K.Daoud, sur les traces de Camus*, Le Point Afrique, septembre.

Mitterrand Henri (1979), *Les titres des romans de Guy Des Cars*, dans sociocritique, Nathan, Paris.

Thèse

Rezig Sofia, *Meursault, contre-enquête de K.Daoud et L'Étranger d'A. Camus : réappropriation et détournements dans le récit littéraire contemporain*, Université de Montréal, Canada 2020.

Wikipédia consultée le 24/01/2024 pour le slogan.